

## **VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES**

## MON MARI M A VIOLENTÉ . C EST DÉJÀ ARRIVÉ MAIS.MOINS FORT . J AI TOUJOURS PARDONNE.

Par Profil supprimé Postée le 17/03/2018 04:46

Je pense déjà connaître la.réponse. Mais j ai bientôt 43 ans. Mon.mari boit avec ses potes ou en soirée ou fête familiale. Depuis 28 ans il y a eu de nombreux épisodes traumatisants pour moi ou nos deux enfants qui ont maintenant 21 et 17 ans. Pas de bleu ou de coups qui font mal . Juste ses mots blessants haineux et des choses cassées pour me faire peur. On ne sort plus car je ne supporte plus son attitude devant les autres .

Le week end dernier était plus violent mais tout en restant comme d'habitude à la limite. Mais j ai été porté plainte à la gendarmerie pour que ça cesse. J ai peur de lui. Beaucoup. Depuis une semaine que ma.plainte est déposée Rien.

Il me reproche plein de choses mais me.dit qu'il ne recommencera plus et qu'il va totalement arrêter de boire (comme à chaque fois) il refuse de consulter . Je n ai jamais prononcer le mot alcoolique devant lui . J à ai essayé tellement de fois de le.croire que là d un seul coup je n.y crois plus du tout.

Il veut repartir à zéro. Je crois qu avec un alcoolique c est impossible .

C est ma question. Est ce qu un alcoolique peut se en sortir comme cela ? Je pense depuis samedi que non . Mais j ai aussi besoin d un soutien .

## Mise en ligne le 19/03/2018

Bonjour,

On peut toujours, et heureusement, se sortir de l'alcoolisme si, bien sûr, on le veut et qu'on s'en donne les moyens. Parfois pourtant on n'y arrive pas seul et cela peut nécessiter un soutien et une aide extérieurs.

S'il le désire, votre mari peut obtenir cette aide et ce soutien en consultant les spécialistes travaillant dans les CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Vous trouverez en bas de page le lien des Adresses utiles de notre site pour accéder à ces CSAPA.

Sachez, que pour vous également il existe dans ces mêmes lieux un accueil spécifique. Il s'agit du soutien familial qui consiste à aider les proches à mieux aider l'autre en difficulté, et à prendre un peu de recul.

Au delà de l'alcool à qui on ne peut pas, non plus, tout attribuer pour expliquer ou justifier la manière dont votre mari vous traite, nous observons que la situation est injuste, dure depuis longtemps et qu'il vous appartient d'y mettre fin si vous le souhaitez.

N'oubliez pas que la loi vous protège et pour que cette protection agisse il faut la demander. Nous convenons que vous avez effectivement besoin d'être soutenue et vous suggérons de contacter le 3919 (Violences Femmes Info, anonyme et gratuit depuis un poste fixe) pour être soutenue en toute discrétion.

Si vous voulez que nous reprenions tout cela de vive-voix et avoir des informations complémentaires ou tout simplement être écoutée n'hésitez pas à nous recontacter par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à minuit ou au 0980 980 930 (Alcool Info Service, anonyme et non surtaxé) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bien cordialement.

## En savoir plus:

Adresses utiles du site Alcool info service

© Alcool Info Service - 4 mai 2024 Page 1 / 1